

Réf : CNIG 2024-034

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Ordre du jour

- **Présentation Fabrique de la donnée territoriale (IGN)**
- **Présentation du projet Ecosphères (Ecolab)**
- **COP régionales**

Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- disponibles sur la page : <https://cnig.gouv.fr/pole-de-coordination-avec-les-territoires-a25598.html>

Présentation Fabrique de la donnée territoriale

La Fabrique des géocommuns de l'IGN met en place une nouvelle offre : la Fabrique pour la donnée territoriale. Elle se positionne comme facilitateur de la production et de la réutilisation des données territoriales.

Quelques points clés :

1. **Modèles décentralisés** : La Fabrique développe des méthodes décentralisées de production de données, centrés sur l'utilité pour les producteurs de contribuer à des référentiels de données.

2. **Ecosystème collaboratif** : La Fabrique s'appuie sur un réseau de partenaires, le CNIG et la Fabrique des standards, la Géoplateforme, les outils de la DINUM et de l'ANCT, les CRIGE.

3. **Ses sources d'initiatives** : La Fabrique met en relation des initiatives locales ou des besoins avec des administrations sponsor en capacité de renforcer des dynamiques.

Remarques

Jean-Marie Sérité rappelle que pour la Base adresse nationale, beaucoup de travail est fait par les communes, il faut qu'elles puissent en retirer un bénéfice en termes de services. Ariane Rose indique que l'ANCT résiste actuellement à une tendance à demander beaucoup aux communes, par exemple certains souhaiteraient que la position des panneaux de limitation de vitesse soient saisis par les communes.

Il faut cependant considérer qu'il est plus efficace que la saisie soit faite par l'autorité administrative qui prend la décision et que cette décision administrative soit d'emblée géolocalisée, par exemple pour la définition de zonages règlementaires. Dans le cas des panneaux, il est à noter que différentes strates administratives peuvent prendre des décisions (communes, départements, Etat) et que les localisations se font habituellement en PK + distance qui oblige une transformation en X,Y. Une concertation des différents acteurs est alors indispensable.

Concernant la cartographie des services publics, c'est au départ une demande de la DITP, mais avec le souci de ne pas faire une carte à un instant t, mais de faire un référentiel pérenne en attribuant un identifiant qui pourrait être répercuté dans d'autres bases de données. Les services publics étant un sous-ensemble des établissements recevant du public (ERP), c'est sans doute sur la base d'un identifiant des ERP qu'il faudrait construire cet identifiant.

Sur ce sujet l'idée est de mettre en place des flux qui facilitent la production et l'utilisation. Anne Fromage Mariette insiste sur le fait qu'il convient de ne pas multiplier les outils, mais songer à faciliter la vie de l'utilisateur.

Hélène Bégon suggère de remplacer le terme « Fabrique **de** la donnée territoriale » par « Fabrique **pour** la donnée territoriale », la donnée territoriale se fabriquant déjà en différents endroits par différents acteurs

Nicolas Berthelot précise qu'il s'agit d'un nouveau positionnement de la Fabrique des géocommuns mais pas d'une modification de la manière de travailler. Il s'agit de focaliser le sujet sur la production décentralisée, mais cela ne transforme pas la manière de traiter les projets.

Les GT du CNIG seront saisis sur les premiers projets identifiés, de même le pôle de coordination avec les territoires du CNIG est un moyen de faire remonter les besoins à la Fabrique pour la donnée territoriale.

Présentation du projet Ecosphères

Le Commissariat général au développement durable (CGDD) éclaire et alimente, par la production de données et de connaissances, l'action du ministère de la Transition écologique. Dans ce contexte, l'équipe Ecosphères de l'Ecolab travaille au développement de la plateforme ecologie.data.gouv.fr, un catalogue qui centralise les jeux de données produits par les services de l'Etat (opérateurs, services déconcentrés), les territoires et les associations agissant dans le périmètre des politiques publiques du ministère en charge de l'environnement. Grâce à sa fonctionnalité de bouquets de données territoriaux, l'application permet de cartographier par cas d'usage les données disponibles sur différents territoires.

ecologie.data.gouv.fr est une réponse face au constat que les données utiles aux politiques publiques sont dispersées et leurs usages insuffisamment documentés pour instruire les besoins de montée en qualité et de partage de ces données. Le développement de l'application est en phase d'accélération. Le moissonnage des données produites en particulier par les services de l'Etat est en cours de déploiement parallèlement à celui de bouquets de données territoriaux sur divers sujets de planification territoriale (PAC urbanisme, végétalisation, etc.) autour desquels l'équipe Ecosphères étudie le modèle de gouvernance.

Remarques

D'un point de vue technique, les usages sont de nouvelles métadonnées qui permettent de créer les conditions d'un partage avec les plateformes et de pérenniser leurs travaux.

Cédric Ansard, rappelle que la question de l'usage se traite aussi avec de l'humain, dans une fonction de médiateur de la donnée. Expliquer pourquoi quelle donnée pour quel usage, et qualifier la donnée en fonction des usages dans des métadonnées semble très ambitieux.

Le bouquet de donnée est un objet de médiation, car il s'agit d'identifier les métadonnées disponibles et de documenter les contraintes pour utiliser les données dans le cas d'usage, ce qui n'est pas toujours visibles à partir d'un catalogue de jeux de données.

Il y a également un travail de mise en qualité des indicateurs indispensable pour les rendre accessibles et avoir la bonne donnée de référence, et il y a besoin de faire valider au niveau politique et collégial la manière d'utiliser la donnée, par un travail de co-construction et ensuite de validation politique.

La question de l'échelle est aussi à prendre en compte, c'est une vraie problématique, car il y a des questions qui se traitent à différentes échelles, avec des méthodes et des façons de faire différentes selon les échelles. La réflexion sur d'autres types de territoires et à d'autres échelles que des métropoles va être intégré à Ecosphères.

Point sur les COP régionales

Jean-Marie Séité fait part d'une inquiétude sur le fait que les sujets « Numériques et données » identifiés dans la feuille de route du SGPE ne fassent pas l'objet de groupes de travail dans les COP régionales.

Dans certaines régions des initiatives ont pu être identifiées, mais en général les plateformes régionales n'y sont pas associées.

L'Ecolab du CGDD est attentif que le sujet soit bien traité au sein des COP. Les COP sont un argument pour faire prendre conscience de l'importance de la donnée pour la transition écologique. Un état des lieux est en cours auprès des SGAR et DREAL. Ecolab invite aussi les plateformes à se faire davantage connaître pour participer aux COP. Le CGDD considère également la création des comités territoriaux de la données (CTD) comme un élément important pour organiser les initiatives multi-acteurs sur les territoires.

En Grand-Est, : les données sont traitées dans les entrées thématiques, mais il manque une réflexion sur la stratégie de la data. Il y a sans doute un déficit de connaissance et de sensibilisation, et comprendre ce que c'est une donnée.

En Nouvelle-Aquitaine, le sujet des données a bien été saisi par le SGAR ; un hackaton, est prévu par exemple, mais le lien avec les COP n'est pas clair à ce stade.

En Ile-de-France, un travail de pédagogie se met en place dans la culture des élus, mais le nombre d'acteurs est très grand. Les choses progressent avec une réelle prise de conscience. A nous d'avoir les bonnes actions pédagogiques avec des discours moins technocratiques,

On a encore du mal à convaincre de la nécessité de ne pas considérer la donnée comme un élément d'appoint pour les différentes thématiques.

Ce sujet sera sans doute débattu lors des Géodatadays le 19 et 20 septembre à Nantes.

Le CNIG restera attentif pour que le sujet ne soit pas oublié.

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le 25 novembre 2024 à **13h00 (Heure de Paris)** horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

Annexe : Liste des participants

CNIG	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
	Benoît	MORANDO	Secrétaire général adjoint
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	Nicolas	BERTHELOT	Responsable de la Fabrique des géo-communs
	David	DI MARCO	Chef de département service des partenariats et relations institutionnelles
	Jonathan	RENAULT	Pilote du programme Géoplateforme
INSEE	Camille	FREPPEL	Département action régionale
ANCT	Ariane	ROSE	Responsable Base adresse nationale
FNAU	Laurie	GOBLED	Institut Paris-Région
MTECT-CGDD	Hélène	BEGON	Adjointe au responsable de l'Ecolab
	Vincent	AIT-AMMAR	Ecolab
	Clément	JAQUEMET	Ecolab
MTECT-DNUM	Luc	BOYER	DNUM
MTECT	Philippe	LORIOT	Mon Diag Artif
Ministère des sports	Rémi	DHALLUIN	Coordinateur National Data Equipements Sportifs
Auvergne-Rhône-Alpes	Brice	GAL	RGD Savoie-Mont-Blanc
Bretagne	Stéphane	MEVEL-VIANNAY	Géo Bretagne
Bourgogne-Franche-Comté	Benjamin	BARDOT	ARNIA
	Wilfried	GIRAUD	Région Bourgogne-Franche-Comté
Grand-Est	Marie-Christine	SCHOTT	Région Grand-Est
Guadeloupe	Franz	DELANNAY	DEAL Guadeloupe
Hauts-de-France	Cédric	ANSARD	Région Hauts-de-France – Géo2France
Ile-de-France	Nathalie	LEMOINE	GéoIDF
Martinique	Jonathan	PRIAM	Office de l'Eau de Martinique
Mayotte	Christophe	AGNES	Etablissement public foncier
Nouvelle-Aquitaine	Martin	BLAZEK	GIP ATGer
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
	Julien	PETIT	